



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION

d'ethnographie régionale, costume, céramique, vannerie et divers

« Naslin »

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

La collection est composée de différentes acquisitions à titre onéreux ou dons, opérés auprès de ou par la famille Naslin (Émile et sa sœur Louise) en 1996, 1997, 2002 et 2004. Cette famille, originaire de Charchenay, a conservé intacts tous les objets qui provenaient de la ferme familiale et dont certains remontent au XVIII^e siècle.

Statut de la collection :

Les objets acquis avant le 1^{er} avril 2000 sont propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

01.02.2016

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C25-03-2016-1- DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016
--

L.L.

février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Identification/nature/typologie

TYPE	INVENTAIRE
Uniforme de collégien	996.7.3.1/996.7.3.2
Veste d'uniforme de collégien	996.7.4/996.7.5
Casquette de collégien	996.7.6/996.7.7

TYPE	INVENTAIRE
Plat	996.25.1/996.25.2
Jatte	996.25.3
Soupière	996.25.4
Écuelle à oreilles	996.25.5

TYPE	INVENTAIRE
Baratte tournante	997.27.1
Baratte à agitateur vertical	997.27.2
Baratte à pales horizontales	997.27.3
Moule à beurre	997.27.4 à 997.27.9

TYPE	N° INVENTAIRE
Soupière	002.9.1
Plat	002.9.2/002.9.15
Écuelle	002.9.3
Bouteille	002.9.4
Pot à miel	002.9.5
Faisselle	002.9.6/002.9.7/002.9.8
Cruche	002.9.9/002.9.13/002.9.14
Buire	002.9.10
Pot à graisse	002.9.11
Broc	002.9.12
Assiette	002.9.16/002.9.17/002.9.18/002.9.19/002.9.20/002.9.21/002.9.22
Sabot	002.9.27/002.9.28
Porte-lampe et lampe	002.9.29(1et2)/002.9.30
Mesure à grain	002.9.33/002.9.34
Vannerie (palissonnage)	002.9.35/002.9.36/002.9.37/002.9.38/002.9.39/002.9.40/002.9.41/ 002.9.42/002.9.43/002.9.48/002.9.52/002.9.53/002.9.54/002.9.55
Clochette	002.9.44/002.9.45
Tonnelet	002.9.46/002.9.47
Berceau	002.9.49

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

01.02.2016

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C25-03-2016-1- DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016
--

Banc	002.9.50
Table d'écolier	002.9.51

TYPE	INVENTAIRE
Photographie	002.10.1 à 002.10.6/002.10.77/002.10.78
Menus illustrés	002.10.7 à 002.10.68
Album de coloriage	002.10.69/002.10.72/002.10.74
Collage d'enfant	002.10.70
Livre d'enfant	002.10.71
Affiche	002.2.73/001.2.76
Abécédaire	002.10.75

TYPE	INVENTAIRE
Cruche à eau-de-vie	004.5.1 à 004.5.4
Assiette en étain	004.5.5 à 004.5.7
Lampe de veilleur	004.5.8
Fuseau	004.5.9 à 004.5.32

Constat d'état

La collection est en bon état.

Localisation

Cet ensemble comprend cent-soixante-dix-neuf items. 996.7.4, 996.7.5, 996.7.6, 996.7.7 sont présentés dans le parcours permanent du musée Bernard d'Agesci, dans une vitrine au R+1 est ; 996.7.3(1et2) est conservé dans la réserve « Textile/orfèvrerie » sous housse de conservation au R-1 du musée Bernard d'Agesci ; 996.7.1 et 996.7.2 appartiennent au corpus « Arts graphiques » et figurent donc dans un autre procès-verbal ; 002.9.23 à 002.9.26, 002.9.31 et 002.9.32 appartiennent au corpus « Conservatoire de l'éducation » et figurent donc dans un autre procès-verbal. Les numéros 997.27.1 à 997.27.9 sont conservés à ce jour au musée du Donjon, salle des échos ; 002.10.1 à 002.10.78 sont à ce jour conservés dans des boîtes de conservation au R+1 de la Conservation des musées de la CAN ; tous les autres items sont conservés dans la réserve « Textile/orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci, dans des armoires.

Récolement

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

01.02.2016

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C25-03-2016-1- DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016.

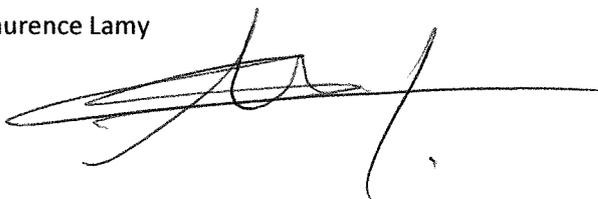
Compte tenu de la dispersion des collections dans différentes réserves, le récolement a été effectué en 2014 et 2015 en procédant à la vérification des cent-soixante-dix-neuf dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro. Le marquage a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. Le récolement a été effectué par Fabienne Texier, attachée de conservation.

Conclusion

Bilan : cent-soixante-dix-neuf items ont été vus lors de ce récolement.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy



Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
01.02.2016

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160314-C25-03-2016-1- DE Date de télétransmission : 18/03/2016 Date de réception préfecture : 18/03/2016
--